

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE LA VILLE DE FRIBOURG

du mercredi 14 décembre 2022

INVESTISSEMENT

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

du mardi 18 octobre 2022

Table des matières

1	Fondation de l'Hôpital des Bourgeois	1
1.1	Forêts.....	1
1.1.1	Rénovation du dépôt à carburant de Cudré	1
1.1.2	Aménagement d'une route forestière au « Bois de l'Hôpital » à Courtepin	3
2	Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoise	5
3	Régie des Copropriétés	6
3.1	Domaine des Muèses	6
3.1.1	Rénovation de la toiture de l'écurie principale.....	6

1 Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

1.1 Forêts

1.1.1 Rénovation du dépôt à carburant de Cudré

Introduction

L'assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2021 avait accepté l'investissement qui consistait en l'achat d'un container permettant le stockage d'essence et de produits phytosanitaires au Centre forestier de La Corbaz.

Or, la forte hausse du prix de l'acier, en raison des situations tant sanitaire que politique, oblige la Bourgeoisie à reconsidérer cet investissement qui, au vu des dernières offres reçues, coûterait nettement plus cher que celui initialement prévu. Les variations de prix sont telles que les offres présentées par l'entreprise mandatée ne courent que sur 10 jours à peine.

C'est pourquoi, après réflexion et analyse de la situation, la Bourgeoisie a opté pour la rénovation du dépôt à mazout et benzine de Cudré. Cet assainissement serait également un gage de conservation d'un bâtiment, propriété de la Bourgeoisie qui, sans cette remise en état, serait voué à une démolition certaine.

Ledit dépôt se situe à 1.5 km du Centre forestier de La Corbaz et se divise en deux parties.

La première est dédiée à l'entreposage des divers carburants, huile et produits. Quant à la 2^{ème} partie, elle sert de garage pour remorques, notamment.



Travaux

Les travaux consistent en la rénovation de la toiture, la mise en conformité du bâtiment par l'installation de panneaux photovoltaïques qui permettra l'aménagement de lumière, de l'électricité, l'arrêt du système de pompage à la main et la mise en place d'un système de ventilation.

L'ensemble des travaux sera exécuté par les collaborateurs de l'exploitation forestière.

Coûts

Démontage de l'ancien toit	CHF	3'000.00
Fourniture du bois y.c. le sciage	CHF	2'700.00
Tôle	CHF	4'800.00
Panneaux solaires	CHF	4'000.00
Petites fournitures	CHF	500.00
Main d'œuvre	CHF	<u>10'400.00</u>
Total	CHF	25'400.00
+/- 10%	CHF	<u>2'500.00</u>
TOTAL	CHF	27'940.00
Arrondi	CHF	28'000.00

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

- l'octroi d'un crédit arrondi s'élevant à CHF 28'000.00 TTC pour l'assainissement et la mise en conformité du dépôt à carburant de Cudré.

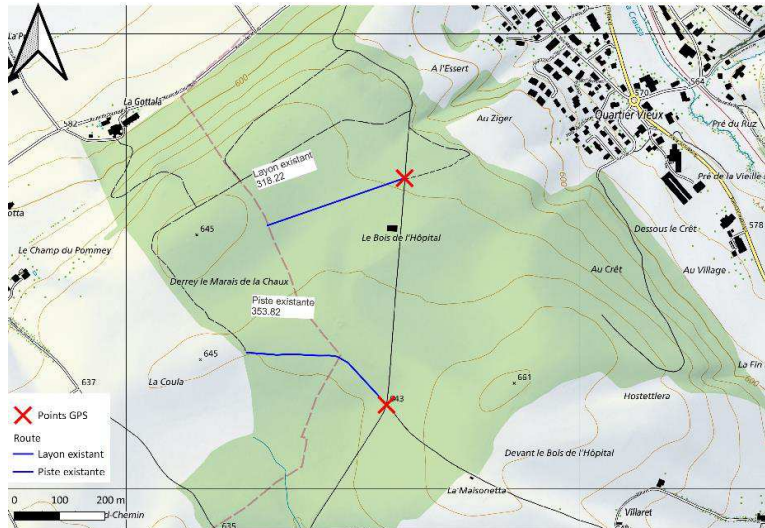
xxx

1.1.2 Aménagement d'une route forestière au « Bois de l'Hôpital » à Courtepin

Introduction

Dans le « Bois de l'Hôpital » à Courtepin, la desserte manque pour une exploitation optimale des forêts. Aussi, dans ce secteur, le sol est très humide.

Les routes forestières auront pour but d'améliorer la portance du sol et de diminuer grandement la distance de débardage. Elles permettront ainsi de préserver le sol, de consommer moins d'énergie fossile et de diminuer les frais d'exploitation.

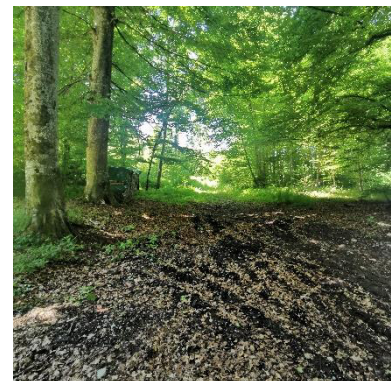


Situation géographique

La problématique se passe au sud-ouest de Courtepin, dans le massif du « Bois de l'Hôpital ». Le début d'une route, déjà existante, se trouve près du bâtiment militaire.

Situation actuelle

A l'heure actuelle, un ancien layon sur un terrain humide traverse la parcelle de la Bourgeoisie et arrive en impasse à la limite entre les deux propriétaires (318.22 m.). Tout le bois est exploité par les layons en place. De ce fait, la distance de débardage est extrêmement longue pour amener le bois à port de camion.



C'est aussi la même problématique pour la piste à machine située plus bas (353.82 m.).

Travaux projetés

Pour atteindre les différents buts, il faut réaménager le premier tronçon sur une structure portante. L'impact au sol sera modéré en utilisant l'ancien tracé. Pour la deuxième partie, le plus efficace et efficace est de faire une ligne droite sur la limite entre les deux détenteurs, ainsi qu'une place à tourner pour les camions au bout de la route.

Le raccordement au réseau existant restera inchangé.

Des places d'évitement, à tourner, sont aussi prévues sur la longueur des tracés à des endroits stratégiques.

Il s'agira de couper quelques arbres et d'extraire les souches pour procéder à un léger terrassement afin de faire une pente transversale de minimum 5% (dévers unique aval).

Pour contrer l'humidité du sol présente, des billons genre râperie, seront disposés à même le sol. Ensuite, un géotextile sera déroulé sur l'ensemble du platelage.

Un drainage latéral est prévu afin d'évacuer l'eau de la route.

Environ 25 ha seront desservis par ces routes, depuis lesquelles, de la desserte fine sera disposée de manière à optimiser l'exploitation.

Avec les nouvelles routes forestières, l'exploitation mécanisée des surfaces sera rationnelle. En retraçant la desserte fine depuis les nouvelles routes, avec une systématique linéaire, on obtiendra une récolte des bois idéale. On diminuerait ainsi d'un tiers à un demi la distance de débardage. Au total, 7.8 km de layon seront dépendants de ces routes forestières.

La Bourgeoisie de Fribourg sera en charge de l'entretien courant et périodique des routes afin d'en assurer la longévité. La remise en état des routes après exploitation est au frais du mandataire des travaux.

Cet investissement permettra d'avoir une exploitation rationnelle dans le secteur et limitera les coûts sur le long terme. Outre l'aspect financier, l'image reflétée des exploitations forestières sera améliorée en diminuant les marques de roulage.

Estimation des coûts

Le coût total estimé des travaux s'élève à CHF 147'212.56 TTC, montant auquel il conviendra de déduire les subventions attribuées.

La participation de la Bourgeoisie s'élève, quant à elle, à CHF 45'000.00 TTC.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

- **L'octroi d'un crédit arrondi s'élevant à CHF 45'000.00 TTC pour l'aménagement d'une route forestière au « Bois de l'Hôpital » à Courtepin.**

xxx

2 Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoise

Un effort important doit être consenti pour moderniser la cuisine. En effet, certaines infrastructures datent de la construction du bâtiment en 1974 (canalisations, fosse à graisses, électricité), d'autres installations datent des années 2001 (piano, chambres froides, etc.), enfin certains travaux avaient été réalisés en 2011 (ventilations, carrelage). Le matériel (fours combi-steamer, mixers, fours à cuisson lente, matériel de cuisine, etc.) a toutefois été renouvelé régulièrement. Lors d'une discussion générale sur ces investissements, la CODEMS a fait part de la nécessité d'avoir une vision globale des travaux à réaliser. Voici donc, globalement les travaux à réaliser, un mandat d'étude sur la situation et le projet devra être attribué.

Remise en état cuisine, première estimation :

▪ Etude	CHF	10'000.00
▪ Canalisations	CHF	90'000.00
▪ Chambres froides	CHF	50'000.00
▪ Robinetterie, évier, plans de travail	CHF	25'000.00
▪ Fourneau + piano de cuisine (décision 2022)	CHF	53'000.00
▪ Divers (électricité, peintures, planelles, gestion déchets, locations, etc.)	CHF	24'000.00
▪ Tunnel de lavage vaisselle	CHF	<u>16'000.00</u>

Total cuisine CHF **268'000.00**

Les autres investissements concernent avant tout le passage au LED, ce système d'éclairage permettrait de réaliser des économies importantes d'électricité.

▪ Généralisation du LED	CHF	180'000.00
▪ Une autolaveuse	CHF	<u>10'000.00</u>

Total autres investissements CHF **190'000.00**

TOTAL DES INVESTISSEMENTS CHF **458'000.00**

xxx

3 Régie des Copropriétés

3.1 Domaine des Muèses

3.1.1 Rénovation de la toiture de l'écurie principale

Introduction

Le domaine des Muèses représente, depuis de nombreuses années, un vrai ancrage de la Bourgeoisie dans le monde agricole, avec une exploitation qui ne cesse de croître et de se professionnaliser. Composé de plusieurs bâtiments dignes de protection patrimoniale, il est une richesse dans le parc immobilier de la Bourgeoisie.

Situation actuelle

Le corps de ferme principal est composé d'une partie habitation et d'une importante partie agricole, avec l'écurie principale du domaine. Le bâtiment est recensé aux biens culturels comme bâtisse de haute qualité avec une valeur A et protégé en catégorie 2.

La toiture qui représente la protection principale et primordiale d'un bâtiment, permet, depuis de nombreuses années, au corps de cet édifice de rester intact.

Soignée et réparée durant plusieurs années, elle présente aujourd'hui des signes de faiblesse.

Il a été constaté durant l'année que des lattes à tuile, plus précisément les clous de fixation, ont commencé à céder par la force de l'âge.

Les tuiles en terre cuite sont quant à elles, en bon état. Ayant une durée de vie plus importante, ces dernières seront récupérées, ce également dans une réflexion et un souci d'économie des matériaux et d'énergie grise.

La toiture sera donc totalement détaillée par étape pour un changement complet du lattage ce afin garantir une utilisation continue de l'écurie par l'exploitant.

Lors des travaux d'avant-projet et réalisation, une réflexion devra être menée sur le potentiel de la toiture en vue d'accueillir des panneaux solaires. Cette étude sera coordonnée avec l'étude globale menée sur l'assainissement du parc de bâtiments de la Bourgeoisie.

Le coût estimé des travaux s'élève à CHF 291'909.85 TVA comprise, montant auquel il convient d'ajouter CHF 29'190.00 (10% divers et imprévus), soit un total de CHF 321'100.85.



Compte tenu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial et le Conseil communal demandent à l'assemblée bourgeoisiale :

- **L'octroi d'un crédit arrondi s'élevant à CHF 330'000.00 TTC pour la rénovation de la toiture du bâtiment principal du domaine des Muèses.**